

GESTION SOCIALE

Le seul hebdomadaire dédié à la négociation sociale

www.gestionsociale.fr



La lettre hebdomadaire
GESTION SOCIALE

1 an / 48 numéros

[Je m'abonne](#)

Accueil

La
lettre

24
heures

Tribune

Documents

Interviews

L'alarmante conclusion du premier baromètre Santé mentale et emploi

11 octobre 2017



L'association Clubhouse France qui a vocation à accompagner la réinsertion sociale et professionnelle de personnes vivant avec un trouble psychique, publie ce 11 octobre les résultats du 1er baromètre Santé mentale et emploi. Il a été réalisé par l'Institut Chryssippe, et en partenariat avec l'institut Randstad. Les résultats, alarmants ont provoqué la mise au point d'un plan d'action baptisé Programme de promotion de la santé mentale en entreprise. Il sera lancé à partir de 2018.

Six personnes interrogées sur dix pensent que leur entreprise ne prend pas en compte la santé mentale des collaborateurs, et 80 % estiment que les problèmes de santé mentale doivent être gérés par l'entreprise. Pourtant, s'ils étaient amenés à faire face personnellement à un problème de cette nature, près des trois quarts du panel auraient peur d'en informer l'employeur.

Paradoxalement, les salariés n'ostracisent pas les collègues victimes. Ils sont 90% à considérer qu'une personne qui souffre de troubles psychiques à sa place dans le monde du travail. D'ailleurs, lorsqu'elle est prise en charge, l'impact est positif dans sept cas sur dix, aussi bien pour l'intéressé que pour l'environnement professionnel. Le problème, c'est que l'entreprise fait souvent l'autruche. Près de 60 % des managers qui ont été confrontés à la difficulté psychique d'un salarié considèrent qu'il

n'a pas été accompagné.

Le problème n'est pas nouveau, mais il empire. En dix ans, le pourcentage de collaborateurs victimes d'un haut niveau de stress est passé de 38 % à 61 %. Il est admis que près d'une personne sur quatre peut être touchée par un trouble psychique plus ou moins sévère au cours de sa vie. « Alors que les politiques de ressources humaines continuent de prôner la performance statistique, Clubhouse France s'interroge. Dans notre contexte d'hyper-compétitivité mondialisée, ne faudrait-il pas faire bouger les postures managériales pour mieux accompagner la fragilité ? », interrogent les initiateurs de l'enquête. « Malgré une prise de conscience publique de cette problématique majeure de santé, malgré la reconnaissance du handicap psychique comme constitutif de cette maladie invalidante, malgré la création de réponses d'accompagnement adapté en aval de l'hospitalisation, les préjugés autour des troubles de santé mentale sont très répandus ».

Selon Céline Aimetti, déléguée générale de Clubhouse France (photo), « La santé mentale et l'emploi concernent plusieurs parties prenantes : professionnels de la santé, employeurs, personnes concernées, la société civile, les dispositifs publics. La réponse viendra de la co-construction d'outils complémentaires. ». Philippa Motte, consultante spécialisée sur les sujets de Santé mentale abonde : « Les troubles psychiques liés au travail ont longtemps été considérés comme une marque de faiblesse. Heureusement, cette perception évolue. ». Clubhouse France lancera en 2018 un plan d'action baptisé Programme de promotion de la santé mentale en entreprise.

[Mentions légales](#)

[Conditions générales de vente](#)

[Qui sommes-nous ?](#)